

Décembre 2010



ASSOCIATION PAYS DE ROISSY-CDG

Créée en 2003, l'association regroupe plus de 300 adhérents, acteurs engagés dans la vie locale – élus, responsables institutionnels, chefs d'entreprise, habitants – issus d'un territoire de 15 km de rayon autour de Roissy-CDG, et qui regroupe 110 communes, réparties dans 4 départements (95, 77, 93, 60). Seule structure représentative des intérêts collectifs et des ambitions du Pays de Roissy, l'association a pour objectif de promouvoir et de valoriser ce territoire par le soutien de projets en matière de transports, d'habitat, de développement économique, de formation et de culture.

ASSOCIATION PAYS DE ROISSY-CDG

Hôtel Pullman Roissy-CDG
BP 20248 - Zone centrale
95713 Roissy-CDG cedex
Tél/ : 01 48 64 52 91
Fax : 01 48 64 52 88
Email : infos@paysderoissy-cdg.asso.fr
Site internet :
www.paysderoissy-cdg.asso.fr

Le Pays de Roissy : territoire stratégique du Grand Paris

Implanté au nord du Grand Paris, le Pays de Roissy représente un enjeu économique et social stratégique pour l'Île-de-France, en regroupant plusieurs territoires d'exception.

La plateforme de Roissy-Charles de Gaulle, 6^e aéroport mondial en nombre de passagers, est la porte d'entrée de l'Île-de-France et de la France. C'est aussi l'un des pôles de développement économique les plus dynamiques de France en termes de création d'emplois et d'implantation d'entreprises. Le territoire accueille également plusieurs grandes infrastructures d'envergure internationale – Parc international des expositions de Paris Nord Villepinte, Stade de France, etc. – et l'aéroport du Bourget, premier aéroport européen d'aviation d'affaires. En pleine mutation, ce territoire qui connaît des réalités économiques multiples, est également un véritable espace de vie qui a gagné en 10 ans autant d'emplois que d'habitants.

Dans ce contexte de développement de l'activité et de l'habitat, les déplacements restent un facteur déterminant de l'accès à l'emploi et, plus largement de la vie quotidienne des habitants. Le réseau de transport public du Grand Paris offrira un service de transport moderne et cohérent reliant les grands pôles stratégiques franciliens. Les nouvelles gares implantées dans le Pays de Roissy permettront de structurer ce territoire en créant des lieux de correspondances et d'échanges indispensables au maillage du Pays de Roissy. Véritable chance pour son territoire, l'association soutient pleinement le projet de transports publics du Grand Paris.

Joël Sonnes
Président de l'association



Introduction

Le Pays de Roissy est un territoire stratégique pour le développement de l'Île-de-France. Véritable moteur de croissance, l'activité du transport aérien a désormais atteint un seuil de développement qui génère un cercle vertueux pour le tissu économique du territoire, avec la création et l'implantation d'activités non liées à l'aérien, mais bénéficiant de la proximité de l'aéroport. Le réseau de transport public du Grand Paris permettra d'améliorer considérablement les déplacements sur le territoire de Roissy, facilitant notamment l'accès à l'emploi, ainsi que les liaisons avec les autres pôles stratégiques. Il permettra également de mettre en résonance tous les projets de croissance économique du Pays de Roissy avec les autres grands projets de développement en Île-de-France.



1- Irriguer le Pays de Roissy par un réseau de transport rapide, régulier et performant

Délimité par un cercle de 15 km de rayon autour de la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG, le Pays de Roissy regroupe trois des territoires stratégiques du Grand Paris : Plaine-Saint-Denis, Le Bourget, Roissy-Villepinte-Tremblay.

Les déplacements à l'intérieur de ces zones restent difficiles à ce jour : raccordement routier non réalisé (A104) saturation des accès Nord-Sud, inexistence de faisceaux Est-Ouest, transports collectifs insuffisants. L'amélioration de la fluidité des échanges est la garantie d'un développement économique équilibré, et passe par la mise en place de moyens de transports à l'image des enjeux prévus.

Aéroport international et pôle d'emploi majeur, l'objectif est de faciliter les déplacements de et vers Roissy-CDG à la fois pour les passagers, les habitants du territoire ne disposant pas de transports adaptés et pour les salariés dans un contexte d'exploitation aéroportuaire 7j/7 et 24h/24 (salariés en horaires décalés, passagers d'avions tardifs ou matinaux). Ces déplacements ne se limitent pas au seul trajet entre Paris et Roissy-CDG, mais concernent l'ensemble des bassins de population au nord (Oise), à l'est (Seine-et-Marne), à l'ouest (Val d'Oise) et au sud (Seine-Saint-Denis). Ce sujet demandera une attention particulière, dans le cadre des études

d'implantation du projet de train automatique du Grand Paris, afin de mettre en œuvre en parallèle les supports de rabattement qui font déjà défaut de nos jours sur l'ensemble des territoires concernés. L'association rappelle que ce projet de transport public est aussi destiné aux habitants.

L'association soutient donc la réalisation d'un réseau de transport automatique, rapide, régulier et performant, qui apporte une première réponse à la question des déplacements sur le territoire :

- relier le Pays de Roissy aux autres centres économiques de l'Île-de-France ;
- améliorer l'accès à Roissy-CDG pour les passagers et les salariés, afin de désaturer l'accès routier à la plateforme ;
- proposer un service de transport en commun de qualité, rapide sur une amplitude horaire la plus large possible, afin de répondre aux attentes des habitants, des salariés travaillant en horaires décalés et des passagers de l'aéroport ;
- désenclaver les secteurs socialement défavorisés et mal desservis du territoire ;
- encourager l'utilisation de moyens de transport plus respectueux de l'environnement que les véhicules individuels.

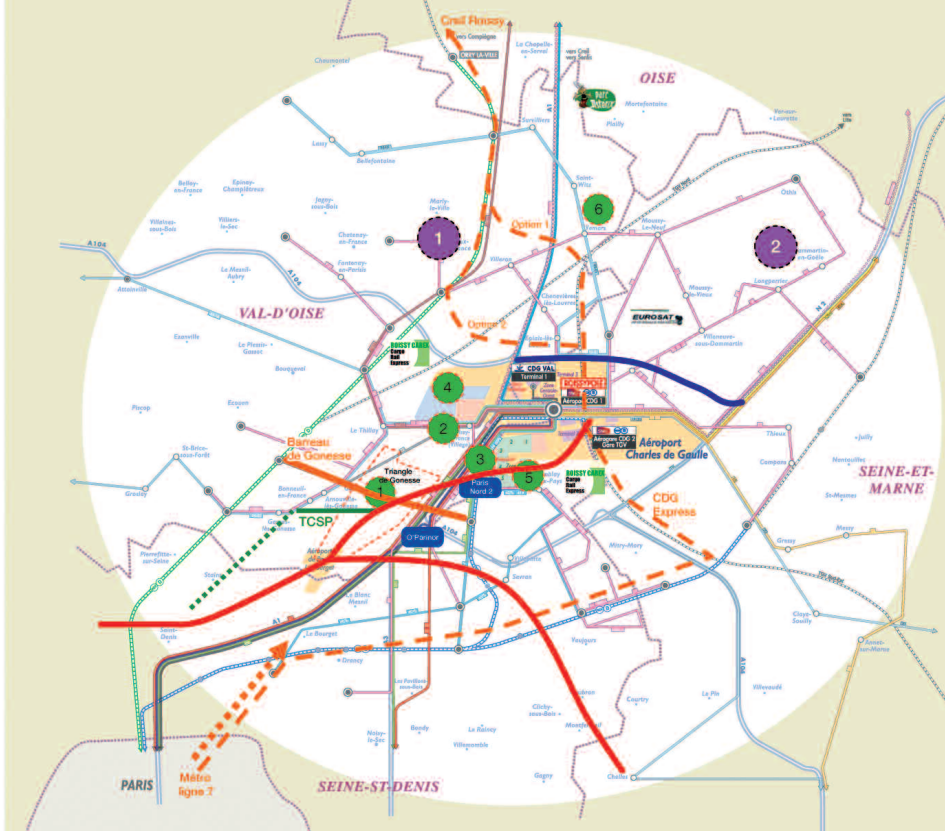
2- Structurer le Pays de Roissy par l'implantation de nouvelles gares

L'association accompagne de manière positive le projet du Grand Paris, dans toutes ses composantes, parmi lesquelles le volet qui prévoit un réseau public de transport automatique, respectueux de l'environnement, reliant les territoires stratégiques franciliens. Elle soutient la réalisation de gares visant à mieux desservir les secteurs en développement et où la demande est forte.

L'amélioration de la desserte en transports en commun est nécessaire pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants du territoire et

plus largement des Franciliens qui y travaillent. L'implantation de gares à proximité immédiate de la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG, du Parc des Expositions de Villepinte, du Triangle de Gonesse, du Bourget, d'Aulnay, de Sevran et de Clichy, permettra la mise en relation des principaux bassins du territoire, entre eux, mais aussi avec les autres pôles d'Île-de-France. Afin de permettre le développement rapide du Pays de Roissy, il est nécessaire que la partie nord du futur réseau de train automatique fasse partie du

- Métro automatique du Grand Paris
- - - Projets fermés :
CDG Express
Barreau D/B
Creil Roissy option 1 et 2
Métro ligne 7
- - - Tramway 5 + TSCP
- Projets Zones d'Activités
1/ Triangle de Gonesse
2/ RoissyParc
3/ Aéroville
4/ Airapolis
5/ Sud CDG
6/ Vemars
- Projets immobiliers
1/ Louvres
2/ Longperrier/Dammartin
- Projets Routiers
Contournement A104



premier lot du chantier pour une mise en œuvre la plus rapide possible.

Le Pays de Roissy dispose d'un important potentiel de progrès et de développement économique. Ce potentiel apparaît, sur la durée, aussi fort à l'est qu'il l'est au sud et à l'ouest, comme retenu dans les projets du Grand Paris. Pour autant, l'association attire l'attention sur un certain nombre de points, présentés dans ce document, qui pourront conforter la dynamique de développement territorial engagé depuis quelques années sur ce territoire.

> L'association soutient la création des futures gares du Grand Roissy

Gare de Roissy-CDG

Plusieurs implantations sont étudiées pour la création d'une ou de deux gares sur le pôle de Roissy-CDG. Si le principe d'une seule gare était finalement retenu, l'association soutient une implantation au terminal 2, au droit des gares TGV, RER, et desserte automatique interne à l'aéroport.

Gare du Triangle de Gonesse

Les projets de développement engagés dans le quart sud-est du territoire de Roissy encouragent la réalisation d'une gare du train automatique dans le Triangle de Gonesse. La gare devra être reliée au barreau D/B avec un décrochement par le nord qui permettra de créer un lien entre l'aéroport Roissy-CDG et le tissu économique en cours de densification dans ces communes. La gare de Gonesse, en plus d'être un booster évident de l'activité locale, deviendra un pôle intermodal d'envergure régionale et créera une vraie centralité au nord-est de la région.

Gare du Parc International des Expositions

La création d'une gare dotera le parc, où sont organisés chaque année de nombreux salons internationaux, d'une liaison rapide et directe avec Paris et les principaux pôles de développement économiques franciliens. Il est essentiel que cette gare permette une connexion aux transports en commun déjà en place, tels que le RER B, a minima, au moyen d'une liaison avec trottoir roulant sur une courte distance.

Gare du Bourget

L'interconnexion au Bourget est un point fort du projet. Au-delà de la mise en œuvre d'une liaison rapide entre les deux aéroports, elle sera un lien plus efficace avec les populations des communes situées au nord-est de Paris (Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Sevran, Aulnay-sous-Bois).

> L'association se mobilise en faveur de l'implantation d'une gare de maintenance sur le territoire

L'association Pays de Roissy-CDG soutient l'implantation d'une gare de maintenance destinée à soutenir l'exploitation du train automatique en Seine-et-Marne. Ce point d'appui technique, destiné à la fois à abriter un dépôt et un site de maintenance, pourrait également servir de tête de réseau au niveau de la zone de rabattement, en projet sur la commune du Mesnil-Amelot, au profit des entrées est sur la plateforme aéroportuaire.

Le discours fondateur de la démarche ayant été prononcé en juin 2007 par le Président de la République à l'aéroport Roissy-CDG, l'association Pays de Roissy-CDG considère que la tête de ligne nord du réseau de train automatique doit être considérée comme le point de démarrage du chantier global.

**Chiffres clés
Pays de Roissy**

110
communes.

1,5 million
d'habitants.

19
communes dans le PNR
Oise-Pays de France.

57
communes de plus
de **3 500**
habitants.

81 000
hectares dont **6 000**
urbains non construits.

21 %
Taux de croissance de
l'emploi (1999-2006).

3- Accompagner le développement de l'activité par la mise en œuvre de solution transport pour les secteurs non desservis par le futur réseau de métro automatique

La création du nouveau réseau devra conduire à une remise à plat profonde de l'ensemble des modes de transports, afin d'établir un maillage optimisé : au sein de la plateforme, aux interfaces entre la plateforme et les pôles immédiatement contigus (pôles hôteliers, pôles de congrès et d'expositions, pôles de rabattement, zones logistiques périphériques, etc.), entre ces pôles également. Il conviendra de se montrer persévérant, novateur et pragmatique pour faire avancer ces sujets : multiplication des lignes de petits trains automatiques (type VAL), des dessertes en sites propres, etc.

Pour compléter l'offre de transport public, l'association propose plusieurs axes de travail, qui pourraient être développés ou mis en application à court terme :

- proposer un service de transport à la demande sur la partie nord du territoire en complément des grands schémas en cours et à venir ;
- améliorer l'offre des RER B et D : qualité de service, fréquence, ponctualité ;
- accélérer la mise en exploitation du « Barreau de Gonesse » reliant les RER D et B avec un décrochement par le nord. Dans l'attente

de la réalisation d'infrastructures ferrées lourdes, des bus rapides et cadencés sur ces trajets peuvent constituer une solution adaptée ;

- en attendant la mise en œuvre du métro automatique du Grand Paris, permettre aux salariés résidant à proximité des gares « TGV Bis » (Chessy-Marne la Vallée et Massy TGV) d'utiliser le TGV à un tarif spécial pour venir à Roissy-CDG ;
- étudier, là où c'est possible, la mise en place de voies de circulation dédiées aux transports en commun à l'intérieur de la plateforme.
- développer un système de navettes électriques pour mieux desservir les principales zones d'activité de l'aéroport, en attendant éventuellement la prolongation du CDG-VAL ;
- poursuivre la levée des interdictions de trafic local (ITL) sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'association rappelle qu'avant même que ne soient prises en compte ces perspectives de développement, il convient de parachèvement rapidement les dessertes routières essentielles pour éviter des phénomènes d'engorgements massifs (bouclage de l'A104, redimensionnement des accès est et nord à la plateforme, redimensionnement de certains axes routiers contribuant aux dessertes locales, etc.).

CONCLUSION

Ancrer le territoire de Roissy dans le Grand Paris

En conclusion, l'association soutient et encourage la mise en œuvre du projet de réseau de transport public du Grand Paris, et souligne les points suivants :

1/ La mise en exploitation du futur train automatique se traduira par la création de plusieurs gare sur le territoire du Pays de Roissy et permettra de :

- connecter efficacement l'aéroport Roissy-CDG à la capitale et aux grands centres d'activité
- mettre en relation le Pays de Roissy avec les autres pôles de développement de l'Île-de-France

2/ L'association soutient l'implantation de gares sur les sites de Roissy-CDG, du Triangle de Gonesse, du Parc International des Expositions, du Bourget, d'Aulnay-sous-Bois, de Sevran, de Montfermeil, et de Clichy-sous-Bois. Celles-ci ont vocation à devenir des pôles d'échanges et de développement majeurs sur un territoire dynamique, en pleine évolution.

3/ L'association se mobilise en faveur de l'implantation d'une zone de maintenance au nord du réseau du Grand Paris, au-delà de la gare de Roissy-CDG. Destiné à soutenir l'exploitation du train automatique, ce point technique pourra être implanté sur la commune du Mesnil-Amelot en Seine-et-Marne.

4/ L'association rappelle toutefois la nécessaire mise en cohérence, spatiale et temporelle, de l'ensemble des démarches de développement (réseau du Grand Paris et projets structurants déjà engagés à l'Est et à l'Ouest de l'aéroport), afin d'éviter la saturation des voies de communication à l'intérieur du territoire et vers Paris. La question de la desserte et des déplacements, reste la clé essentielle de l'accès à l'emploi et du développement du Pays de Roissy.